

II

MÉTONYMIÉ ET RÉFÉRENCE

L'opposition dont ROMAN JAKOBSON a montré le caractère fondamental entre métaphore et métonymie au sens large impose de confronter soigneusement les deux processus et, pour cela, de revenir plus en détail sur le mécanisme de la métonymie.

A première vue, il y a quelque chose de paradoxal dans le fait de rattacher la métonymie à la faculté de combinaison. En effet, la métonymie, comme tous les tropes, se définit par un écart paradigmatique : c'est le remplacement du terme propre par un mot différent, sans que pour autant l'interprétation du texte soit nettement différente. Il s'agit donc là, apparemment, d'une opération de sélection. On se heurterait à une incohérence si l'on posait le principe de l'indépendance relative des facultés de sélection et de combinaison, de l'axe paradigmatique et de l'axe syntagmatique. Mais il n'en est rien. JAKOBSON lui-même montre que les définitions ne sont autre chose que la projection de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique, et ce n'est là qu'un cas particulier. « La fonction poétique, écrit-il, projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison ». Les deux axes sont donc naturellement dans une relation d'interdépendance, qui se manifeste constamment dans l'acte de parole.

Ainsi, le rôle privilégié de la sélection dans le processus métaphorique n'exclut pas l'activité de combinaison, puisque la métaphore *in praesentia* n'est autre chose que la projection sur l'axe syntagmatique d'une relation paradigmatique.

Afin de mieux saisir l'ensemble du problème dans sa complexité, il faut envisager la sélection et la combinaison dans leurs rapports avec la fonction référentielle du langage. Soit la phrase :

Le petit garçon mange une pomme (1),

on peut envisager les deux variantes :

Le petit garçon mange un gâteau (2)

Le petit garçon mange un fruit (3).

La relation qui existe entre (2) et (1) n'est pas la même que celle qui existe entre (3) et (1). Il serait donc erroné de considérer « une pomme, un gâteau, un fruit » comme un paradigme à l'intérieur duquel procéderait l'activité de sélection. Le choix est limité aussi bien par la situation concrète à laquelle la proposition fait référence que par la signification des éléments précédents de la chaîne parlée. Si, dans la réalité extralinguistique, le petit garçon auquel renvoie le sujet de la phrase mange une reinette, la phrase (1) et la phrase (3) sont possibles, alors que la phrase (2) ne l'est pas ; elle s'appliquerait à une référence différente. Le choix entre « un gâteau » et « un fruit » n'est donc pas un choix purement linguistique ; il s'agit de l'établissement d'une combinaison entre une entité linguistique et une réalité extra-linguistique.

La parenté entre la fonction référentielle et l'activité de combinaison syntaxique est rendue évidente par le rôle double que jouent les outils grammaticaux auxquels on donne le nom de référents : démonstratifs, articles définis, pronoms personnels. Si, à l'intérieur d'un énoncé, je dis « ce livre », le référent « ce » peut renvoyer aussi bien à un élément antérieur du discours, un autre emploi du mot « livre » ou un synonyme, qu'à une réalité qui n'a pas été nommée jusque-là et qui appartient au contexte extralinguistique de la communication. Dans la phrase « je lui ai dit ma façon de penser », « lui » peut être un anaphorique, et dans ce cas il représente le nom de la personne dont on vient de parler ; il peut tout aussi bien renvoyer à un tiers qui assiste au dialogue ou qui vient de s'éloigner, même s'il n'a pas été nommé jusque là dans l'énoncé. Dans ce second cas, la relation de référence s'établit entre un élément linguistique et une réalité extralinguistique ; dans le premier cas, en revanche, on a l'impression que la relation de référence relie deux éléments linguistiques situés sur le même axe syntagmatique, mais cela n'est pas aussi évident. Le lien anaphorique pourrait fort bien n'être que la projection sur l'énoncé d'une double liaison référentielle : « lui » ne renverrait pas alors directement au nom (élément linguistique) de la personne, mais à la personne (réalité extralinguistique) déjà mise en relation avec un autre élément linguistique appartenant à l'énoncé. Ainsi est rendu manifeste le caractère ambigu — peut-être faudrait-il dire bivalent — de la relation référentielle ; elle fait intervenir à la fois la combinaison, intérieure au langage, qui lie les éléments sur l'axe syntagmatique et la correspondance qui s'établit entre un élément de la chaîne parlée et une réalité extérieure au message lui-même.

Le cas de la métonymie et de la synecdoque vraie, disons la métonymie au sens large pour reprendre la terminologie de JAKOBSON, fournit un exemple remarquable de la solidarité qui s'établit dans le langage entre la relation référentielle et la combinaison sur l'axe syntagmatique.

L'intervention de l'activité référentielle dans le mécanisme de la métonymie est déjà exprimée dans la définition de FONTANIER, en 1821. Pour lui, en effet, les métonymies « consistent dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être. » La relation métonymique est donc une relation entre objets, c'est-à-dire entre réalités extralinguistiques ; elle est fondée sur un rapport qui existe dans la référence, dans le monde extérieur, indépendamment des structures linguistiques qui peuvent servir à l'exprimer. FONTANIER, certes, ne définit ainsi que la métonymie au sens strict, mais l'existence d'un rapport extra-linguistique entre deux objets du monde extérieur est affirmée en termes très voisins dans sa définition de la synecdoque, puisqu'il y voit « la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble, un tout, ou physique ou métaphysique, l'existence ou l'idée de l'un se trouvant comprise dans l'existence ou dans l'idée de l'autre. » Le glissement de sens opéré par la figure est déjà expliqué par un glissement de référence entre deux objets qui sont reliés par un rapport extra-linguistique, révélé par une expérience commune qui n'est pas liée à l'organisation sémantique d'une langue particulière.

Mais, si le glissement de référence peut apparaître comme un fait étranger au fonctionnement du langage, il faut cependant reconnaître que l'intuition qui nous contraint à considérer la métonymie et la synecdoque comme des tropes nous impose par le fait même d'y voir un écart linguistique, une modification de la chaîne parlée par rapport à ce qui serait normal. Le moyen le plus approprié pour apprécier cet écart et en déterminer la nature consiste dans la mise en parallèle d'une séquence où apparaît la figure avec sa traduction en un énoncé reconnu comme sémantiquement équivalent, ou à tout le moins porteur de la même information et remplissant la double condition que la figure en soit absente et que la différence formelle avec la séquence étudiée soit la plus réduite possible.

Un choix de gloses empruntées à FONTANIER permettra d'apercevoir dans quelle direction devra se faire la recherche, même si ces gloses ne constituent pas les transpositions idéales que nous venons de définir.

Le vase, la coupe, le calice, pour la liqueur contenue dans le vase, dans la coupe, dans le calice...

Un madras, une perse, un cachemire, pour un mouchoir, un voile, une étoffe, une toile, un tissu de Madras, de Perse, de Cachemire : un Elbeuf, un Sedan, un Louviers, pour Un drap d'Elbeuf, de Sedan, de Louviers...

Il semble à première vue que FONTANIER obtient les traductions en langage non figuré en rétablissant à l'intérieur du texte marqué par la métonymie un élément dont il y serait fait ellipse. On trouve des gloses analogues dans son chapitre sur la synecdoque :

L'*or*, pour vase d'or ; *fougère*, pour verre de fougère, *ivoire* et *buis*, pour peigne de buis ou d'ivoire...

Mérinos, pour étoffe ou pour vêtement de laine de mérinos, comme *castor*, pour chapeau de poil de castor.

L'identité du procédé qui permet de passer de l'expression figurée à un équivalent non figuré confirmerait, s'il en était besoin, la parenté étroite entre la métonymie et la synecdoque vraie.

Une comparaison plus attentive entre les expressions métonymiques et les gloses qu'en donne FONTANIER révèle que l'écart ne peut pas s'expliquer d'une manière totalement satisfaisante par une ellipse pure et simple. En fait, les termes ajoutés par la glose combinent deux éléments de nature différente : d'une part, l'expression de la relation qui existe entre les deux réalités dont l'une prête à l'autre le mot qui sert à la désigner ; d'autre part, des éléments d'information fournis par le contexte, qu'il s'agisse du contexte purement linguistique ou du contexte au sens large, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances communes à l'auteur du message et à ses éventuels destinataires. Quand FONTANIER interprète : « L'*or*, pour vase d'or », il imbrique la relation métonymique, par laquelle « l'*or* » est mis pour « l'objet en or », avec une information fournie par le contexte, qui nous renseigne sur le fait que cet objet est effectivement un vase. On ne peut d'ailleurs pas affirmer que la confusion entre les deux niveaux d'interprétation soit constante chez FONTANIER, puisqu'il lui arrive au moins une fois, dans son chapitre sur la métonymie, de proposer une explication qui fait intervenir ces deux niveaux, d'une manière au moins implicite :

Il fait tracer leur *perte* autour de leurs murailles (Voltaire, *La Henriade*). *Leur perte*, pour la cause de leur perte, et la cause de leur perte, ce sont les travaux que l'on exécute autour de leurs murailles pour les forcer.

Puisqu'il s'agit d'une métonymie de l'effet pour la cause, la première glose n'exprime pas autre chose que la relation métonymique, alors que la seconde est une interprétation en fonction du contexte. Le fait d'insérer « la cause de » avant « leur perte » ne modifie nullement le contenu informatif du message ; il n'y a là que l'explicitation du rapport métonymique qu'il était nécessaire de saisir au moins implicitement

pour percevoir la relation unissant l'énoncé à la réalité référentielle.

Dans la mesure où il est possible de traduire la métonymie par un équivalent qui supprime la figure en n'ajoutant à l'énoncé que la formulation explicite du rapport qui fonde le glissement de référence, rien ne s'oppose plus à ce qu'elle soit interprétée comme une ellipse. En reprenant la classification traditionnelle des diverses sortes de métonymies, on constate qu'à chaque catégorie correspond l'ellipse d'un terme particulier à cette catégorie mais commun à tous les cas que l'on y fait entrer :

1° La cause pour l'effet : ellipse de « l'effet de ». Dans le cas, particulièrement fréquent dans notre littérature classique, de l'emploi métonymique du pluriel d'un substantif abstrait, il est fait ellipse d'« effets de », au pluriel. Le substantif métonymique conserve naturellement son genre, mais prend le nombre de l'élément dont il est fait ellipse. Ainsi « les bontés » est l'équivalent métonymique de « les effets de la bonté ».

2° L'effet pour la cause : ellipse de « la cause de ». Le vers de *La Henriade* de Voltaire cité par Fontanier en fournit un excellent exemple.

3° Le contenant pour le contenu : ellipse de « le contenu de ». Ainsi « boire un verre » est l'équivalent de « boire le contenu d'un verre ».

4° Le nom du lieu où la chose se fait pour la chose elle-même : ellipse de « produit fabriqué à ». « Un Sèvres », c'est un produit fabriqué à Sèvres ; « un roquefort », c'est un produit fabriqué à Roquefort. C'est la seule connaissance de la réalité référentielle qui permet de savoir qu'il s'agit d'une porcelaine ou d'un fromage.

5° Le signe pour la chose signifiée : ellipse de « la réalité symbolisée par ». Si « le drapeau » peut être employé par métonymie pour « la patrie », c'est qu'il est alors l'équivalent de « la réalité symbolisée par le drapeau ».

On peut facilement compléter la liste. Ainsi, toutes les catégories de la métonymie au sens restreint correspondent à l'ellipse de l'expression du rapport qui caractérise chaque catégorie. A vrai dire, cela n'établit que la possibilité d'une parenté très étroite entre la métonymie et l'ellipse, sans prouver son existence. Toutefois, cette hypothèse, à laquelle rien ne s'oppose sur le plan de la théorie, reçoit un commencement de preuve si l'on veut bien observer la manière dont les locuteurs non prévenus en faveur de telle ou telle conception théorique expliquent spontanément les métonymies : le plus souvent, ils n'apportent d'autre modification à l'énoncé proposé que l'insertion d'un élément dont l'ellipse produirait la métonymie.

Puisque la métonymie s'explique par une ellipse, il est évident que son mécanisme opère sur l'agencement du discours dans le sens de l'axe syntagmatique. Mais cette analyse ne vaut que pour la métonymie proprement dite, et les difficultés que l'on éprouve à appliquer cette

explication par l'ellipse à la synecdoque de la partie suffiraient à justifier la distinction traditionnelle que l'on établit entre métonymie et synecdoque. Ce n'est pas qu'il soit impossible d'interpréter la synecdoque par une ellipse, mais il faudrait alors faire intervenir une ellipse plus complexe. Ainsi, pour la synecdoque de la partie, la plus fréquente dans les textes, il faudrait suppléer : « l'ensemble dont... est une partie ». Mais cela produit un énoncé quelque peu bizarre, et il est évident que le locuteur habituel ne songerait guère à recourir à une telle périphrase pour gloser une expression synecdochique. La synecdoque apparaît plus nettement comme une modification de la relation entre le mot et la chose que comme une modification apportée à l'enchaînement des mots entre eux.

Il ne faudrait pas cependant accorder trop d'importance à cette différence entre métonymie et synecdoque : il s'agit d'une différence de degré plus que d'une différence de nature : dans les deux cas, il s'agit d'une modification qui intervient sur l'axe syntagmatique tout en provoquant un transfert de référence. En effet, c'est parce que l'auditeur ou le lecteur perçoit une anomalie dans la relation référentielle qu'il décèle la présence d'une métonymie et qu'il peut l'interpréter comme une formulation elliptique. « Boire un verre » est senti comme une expression métonymique puisqu'un verre est une réalité qui ne se boit pas. Ce qui différencie fondamentalement cette incompatibilité de celle qui apparaît dans le mécanisme de la métaphore c'est qu'il existe une relation évidente et perçue immédiatement entre le verre et ce qui se boit, relation de contenant à contenu : c'est une relation entre les objets eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir un processus d'abstraction, comme dans la métaphore, où il s'agit, comme nous l'avons vu, d'une relation de signification.

L'analyse du processus métonymique permet donc de confirmer l'existence d'une parenté très étroite, d'une solidarité, pourrait-on dire, entre la fonction référentielle du langage et l'activité de combinaison, ce qui apparaît d'ailleurs dans le fonctionnement des outils grammaticaux que l'on appelle parfois les référents et qui jouent à la fois le rôle d'anaphoriques et de déictiques. Le caractère ambigu du terme *contexte*, qui désigne aussi bien l'entourage linguistique sur l'axe syntagmatique que l'environnement extra-linguistique de l'axe de communication, ne fait que traduire une réalité fondamentale du langage, mise en lumière par l'étude de la métonymie : la combinaison des éléments linguistiques sur l'axe syntagmatique et la mise en relation des éléments linguistiques avec les réalités extra-linguistiques qu'ils servent à désigner ne sont que les aspects complémentaires du même mécanisme.

III

LE PROBLÈME DE LA SYNECDOQUE

Malgré les difficultés que peut poser en pratique pour certains cas particuliers la distinction entre métaphore, symbole et comparaison, on peut affirmer que la notion rhétorique de métaphore recouvre un ensemble homogène de faits linguistiques et fournit un outil adéquat à la réflexion sémantique. La notion de métonymie correspond elle aussi à un mécanisme distinct et permet de regrouper des faits dont la parenté ne se situe pas seulement au niveau des apparences et des structures superficielles. Il reste à examiner si la notion de synecdoque, telle que nous l'ont transmise les théoriciens de la rhétorique, est utilisable pour le sémanticien. Pour cela, il faut déterminer si elle correspond à un mécanisme unique et distinct.

Les travaux de JAKOBSON qui fondent l'opposition entre métonymie et métaphore font entrer dans la catégorie de la métonymie un certain nombre de faits auxquels la rhétorique donnait l'étiquette de synecdoque. La présente étude, en expliquant la synecdoque de la partie pour le tout par le processus de transfert référentiel qui caractérise la métonymie, semblerait conduire à considérer comme accessoire la distinction entre synecdoque et métonymie. On peut aussi remarquer qu'il n'existe pas de frontière bien précise entre les deux catégories : on range tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'emploi du nom de la matière pour désigner la chose qui en est faite ; il n'existe pas d'argument solide qui empêche de considérer la métonymie du vêtement pour la personne comme une synecdoque. Certes, les notions de contiguïté interne et de contiguïté externe devraient permettre, en théorie du moins, de tracer une ligne de démarcation, mais il s'agit là de critères difficiles à manier.

S'il semble donc légitime de considérer la synecdoque de la partie pour le tout comme une espèce particulière de métonymie, peut-on en dire autant de toutes les synecdoques ? On aperçoit la complexité du problème en cherchant à analyser la définition proposée par DUMARSAIS dans son *Traité des Tropes* :

La synecdoque est donc une espèce de métonymie par laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui,

dans le sens propre, a une signification plus générale ; ou, au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière (II, IV).

Il faut sans doute se garder de commenter DUMARSAIS comme s'il fondait ses remarques sur les bases d'une théorie sémantique satisfaisante, mais cela ne nous empêche pas de tirer parti de ses intuitions si souvent éclairantes. On peut constater que le mot « signification » se trouve quatre fois dans sa définition ; il sent donc la synecdoque comme un processus portant sur la signification, comme une modification de la signification. D'autre part, il dit que la synecdoque est une espèce de métonymie ; or, nous avons vu que la métonymie consiste en une modification de la référence, sans qu'il y ait, du moins en synchronie, d'altération de la signification. Il s'agit donc là d'éléments incompatibles et d'une véritable contradiction. L'explication à laquelle on est obligé de venir, c'est que la notion rhétorique de synecdoque regroupe artificiellement des faits qui mettent en jeu des processus sémantiques radicalement différents. Il est donc nécessaire d'étudier séparément chaque catégorie de synecdoque.

1. Synecdoque de la partie

Le fait que la plupart des exemples allégués par ROMAN JAKOBSON à l'appui de sa théorie de la métonymie soient en fait des synecdoques de la partie pour le tout nous a conduit à regrouper leur étude avec celle de la métonymie proprement dite. La différence la plus marquante que nous ayons pu remarquer entre cette synecdoque et la métonymie au sens strict réside dans le fait que l'ellipse qu'il faut supposer pour rendre compte du processus linguistique de déplacement de référence est plus complexe dans le cas de la synecdoque de la partie. Alors que dans les deux cas il y a à la fois modification de la chaîne parlée et glissement de référence, on peut estimer que le second aspect est plus nettement prédominant dans ce type de synecdoque que dans la métonymie.

2. Synecdoque du tout

Le glissement de référence et la possibilité d'expliquer l'écart par une ellipse sont identiques à ce que l'on trouvait pour la figure inverse.

3. Synecdoque de la matière

Les hésitations des théoriciens à placer cette figure dans la catégorie de la métonymie ou dans celle de la synecdoque conduisent tout naturellement à y voir le mécanisme de la métonymie, avec transfert de référence et ellipse.

4. Synecdoque de l'espèce

Le remplacement du nom du genre par celui de l'espèce pose des problèmes différents. Pour le logicien, le passage du genre à l'espèce suppose nécessairement un rétrécissement de l'extension et un accroissement de la compréhension. Pour le sémanticien, il s'agit de l'addition de traits distinctifs supplémentaires, que l'analyse componentielle pourra décrire comme des sèmes additionnels. Les exemples proposés par les manuels de rhétorique sont de deux sortes, suivant que la précision supplémentaire a valeur d'information ou qu'elle doit être neutralisée si l'on veut dégager le contenu d'information du message. Il faut bien reconnaître que les faits du premier type ne sont pas à proprement parler des tropes ; pour reprendre l'exemple de la *Rhétorique générale*, écrire « poignard » au lieu d'« arme », s'il s'agit effectivement d'un poignard, ne peut pas être considéré comme une synecdoque. Ce n'est pas qu'un tel choix soit sans intérêt pour le stylisticien, qui doit tenir compte des tendances à l'abstraction ou à la concrétisation, mais c'est un fait qui relève du fonctionnement normal du processus de la dénomination, et il n'y a aucune raison de le ranger parmi les accidents de dénomination que sont les tropes. Il ne reste donc plus à examiner que les cas où la précision supplémentaire ne peut pas être intégrée dans le contenu informatif du message. L'exemple de la *Rhétorique générale* est particulièrement net :

Dehors nuit zoulou.

Le message ne peut être interprété que si l'on met entre parenthèses, pour ainsi dire, les sèmes incompatibles avec le contexte. Nous retrouvons donc ici le processus caractéristique de la métaphore. Cette catégorie traditionnelle de la synecdoque regroupe arbitrairement et artificiellement des cas de renforcement de la précision dans la dénomination et des métaphores. Elle ne peut donc pas être retenue par le sémanticien.

On pourrait peut-être se demander comment il se fait qu'une erreur aussi grosse que la constitution de cette catégorie ait eu la vie si longue dans les traités de rhétorique. L'explication la plus vraisemblable est

l'attention exclusive apportée à l'aspect référentiel de la dénomination au détriment d'une réflexion sur la signification proprement dite. C'est parce que l'on a considéré l'espèce comme la partie du genre que l'on en est venu à mettre en parallèle la relation de l'espèce au genre et la relation de la partie au tout. Cela semble confirmé par la bévue de Dumarsais qui, dans le paragraphe consacré à la synecdoque de l'espèce, écrit : « Le mot *corps* et le mot d'*âme* se prennent aussi quelquefois séparément pour tout l'homme ». Qu'il y ait là une véritable synecdoque, c'est indéniable, mais il s'agit bien d'une synecdoque de la partie et non d'une impossible synecdoque de l'espèce.

C'est sans doute dans QUINTILIEN qu'il faut chercher l'origine de cette classification erronée qui rapproche indûment la relation unissant le genre à l'espèce de celle qui existe entre le tout et la partie ; quoi qu'il en soit, c'est dans l'*Institution oratoire* que la rhétorique traditionnelle a pris cette idée si peu conforme à la réalité du langage :

La synecdoque peut apporter de la variété dans le discours, en faisant comprendre plusieurs objets par un, le tout par la partie, le genre par l'espèce, ce qui suit par ce qui précède, ou inversement (Traduction Bornecque VIII, VI, 19).

Malgré leur imprécision, il faut reconnaître qu'il y avait plus de vérité dans les affirmations d'ARISTOTE, qui considérait le transfert du genre à l'espèce et celui de l'espèce au genre comme des catégories de la métaphore :

La métaphore est le transfert à une chose du nom d'une autre chose, transfert du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou d'une espèce à une autre, par voie d'analogie. (*Art poétique*, XXI, 7 traduction Voilquin et Capelle.)

Si cette présentation est assez juste pour l'emploi du nom de l'espèce servant à désigner le genre, il nous faut maintenant examiner la situation inverse.

6. Synecdoque du genre

FONTANIER en relève un certain nombre d'exemples dans la Fontaine :

le quadrupède	pour	le lion
l'insecte	pour	le moucheron
le poisson	pour	le carpillon
l'oiseau	pour	le héron
l'arbre	pour	le chêne
l'arbuste	pour	le roseau, etc.

Laissons de côté le roseau, qui n'est pas un arbuste, mais une plante, comme en sont d'accord tous les dictionnaires du XVII^e siècle : il ne s'agit là que d'une inexactitude dans la dénomination, où il est sans doute plus juste de voir une erreur qu'un trope¹. Les quatre exemples précédents peuvent s'analyser comme des abstractions, c'est-à-dire comme l'abandon de sèmes par l'emploi de termes d'une plus grande extension : ce ne sont pas des tropes, mais des faits qui relèvent d'un fonctionnement normal de la dénomination. Certes, les déterminations apportées par le contexte réduisent l'extension des termes employés ; mais il s'agit du croisement normal entre un choix paradigmatique de signification et une relation de référence établie sur l'axe syntagmatique.

Il reste à envisager le premier exemple, où l'on peut remarquer un processus sémantique sensiblement différent. En effet, « quadrupède » n'est pas la dénomination d'un genre dont le lion serait une espèce ; il ne semble pas que l'on puisse passer de « lion » à « quadrupède » par le seul jeu de la suppression de sèmes distinctifs. Le terme de « quadrupède » énonce une caractérisation dont il semble légitime de penser qu'elle se rattache à la réalité extra-linguistique du lion sans pour autant faire partie du contenu sémantique du lexème « lion ». C'est par une relation référentielle que l'on passe du terme « quadrupède » à la désignation du lion. C'est de la même manière qu'il faut expliquer l'exemple de DUMARSAIS : « les mortels » pour les hommes. Il ne faut pas y voir le résultat qui éliminerait certains sèmes distinctifs, mais un procédé de dénomination par une caractérisation qui suppose une certaine connaissance de la réalité extra-linguistique de l'homme. Ce procédé se distingue cependant de la métonymie par le fait qu'il met en jeu une relation de caractérisation et non une relation de contiguïté. D'autre part il n'y a pas là à proprement parler l'accident de dénomination qui permet de distinguer un trope. Plutôt que de garder l'appellation de « synecdoque du genre » qui prête à confusion, il vaudrait mieux parler de dénomination par caractérisation.

7. Synecdoque d'abstraction

D'après la définition de FONTANIER, « elle consiste à prendre l'*abstrait* pour le *concret* ou, si l'on veut à prendre une qualité considérée abstractivement et comme hors du sujet, pour le sujet considéré comme ayant cette qualité ». Quelques-uns des exemples cités par

1. Si l'on se refuse à parler d'erreur, on peut expliquer cet emploi de La Fontaine comme une métaphore où les sèmes maintenus dans la dénotation seraient les sèmes communs à *arbuste* et à *plante*.

FONTANIER s'expliquent sans difficulté par un processus métonymique. Ainsi, « *sa victoire* » pour « lui vainqueur », ou pour « lui dans sa victoire », peut s'analyser comme un transfert de référence fondé sur une relation de contiguïté ; d'autre part, l'ellipse à laquelle fait immédiatement penser la seconde glose de FONTANIER est analogue à celle qui permet de rendre compte du processus métonymique. En revanche, les choses ne semblent pas aussi simples dans le cas de l'exemple pris chez Boileau :

D'une longue soutane il endosse la *moire*.

« Ce qu'on peut réellement *endosser*, commente FONTANIER, c'est la *moire*, devenue soutane ; c'est la soutane même, et non la *moire* comme *moire*, la *moire* comme étoffe de telle ou telle qualité ». Il s'agit donc d'une synecdoque de la matière, c'est-à-dire d'une véritable métonymie. Pourtant, FONTANIER y voit une synecdoque d'abstraction : « le poète a donc fait une synecdoque d'*abstraction*, et une *synecdoque d'abstraction relative*, en faisant endosser la *moire d'une soutane*, plutôt qu'une *soutane de moire* ». En réalité, ce qui différencie cet exemple de ceux qui sont cités dans le paragraphe sur la synecdoque de la matière, c'est que nous avons ici en quelque sorte une synecdoque ou métonymie *in praesentia*. Comme dans de nombreux cas de métaphore *in praesentia*, l'ambiguïté qui gênait la saisie de l'information portée par l'expression figurée est levée par l'introduction du terme propre dans l'énoncé sous la forme d'un complément de détermination du terme métonymique. La confusion qui s'est établie dans l'esprit de FONTANIER entre synecdoque d'abstraction et structure *in praesentia* est rendue évidente par le fait qu'il range dans sa catégorie de la synecdoque d'abstraction relative des exemples de métaphores *in praesentia* comme « l'ivoire de ses dents », « les roses de son teint », « l'albâtre de son cou ».

Qu'il y ait abstraction ici, c'est incontestable, mais il s'agit de l'abstraction métaphorique. Et, à vrai dire, l'erreur de FONTANIER n'est pas si grosse qu'il semble au premier abord : le processus métonymique, que l'on retrouve dans la synecdoque d'abstraction, s'explique par une modification portant sur l'axe syntagmatique. Bien que le processus métaphorique soit une modification intervenant sur l'axe paradigmatic, il faut bien voir dans la métaphore *in praesentia* une sorte de projection de cette modification sur l'axe syntagmatique. Cela ne signifie nullement que l'on puisse considérer comme apparentées la métonymie et la métaphore *in praesentia* : on constate tout simplement qu'il existe une relation, lointaine mais réelle, entre les deux mécanismes.

8. Synecdoque d'individu, ou antonomase

C'est ainsi que FONTANIER intitule le dernier article de son chapitre sur la synecdoque. DUMARSAIS, qui consacre à l'antonomase un chapitre particulier, la définit ainsi :

« L'antonomase est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre, ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou par quelque vertu. »

La première série d'exemples correspond à un procédé de dénomination où n'intervient pas l'écart caractéristique du trope. Appeler Aristote « le philosophe » ou Cicéron « l'orateur » n'est autre chose que de remplacer le nom propre par un terme de plus grande extension : c'est donc la démarche d'abstraction qui est à la base de toute dénomination.

En revanche, la seconde espèce d'antonomase, qui consiste à prendre un nom propre pour un nom commun, fait incontestablement partie des tropes. Ce n'est que par un écart de dénomination que l'on dit d'un voluptueux : « c'est un Sardanapale » s'il s'agit d'une personne autre que Sardanapale, ou d'une femme furieuse : « c'est une Bacchante, une Ménade ». Il serait cependant difficile de voir là le transfert de référence caractéristique de la métonymie. Le mot propre et le mot figuré qui le remplace sont liés par un rapport de similarité, non de contiguïté. FONTANIER l'avait déjà bien senti puisqu'il écrit : « On peut remarquer que l'*antonomase* offre, le plus souvent, une *métaphore* ». Mais, pourra-t-on objecter, comment se fait-il qu'un nom propre puisse fournir une métaphore alors que ce qui caractérise le nom propre, c'est le fait qu'il ne possède pas de signification analysable et qu'il fonctionne comme un terme uniquement référentiel, et que la métaphore s'explique par une modification de la signification ? En fait, pour qu'un nom propre puisse servir d'antonomase, il faut que ce ne soit plus déjà tout à fait un nom propre, et qu'on puisse y déceler des éléments de signification. La possibilité de percevoir une signification dans un terme qui était à l'origine un nom propre permet, grâce à un processus de lexicalisation qui met en jeu le mécanisme métaphorique, la transformation en nom commun d'un nom propre tel que Mécène, Benjamin, etc.

* * *

La tradition rhétorique a donc rangé dans la catégorie de la synecdoque tout un ensemble hétéroclite de faits dont une partie seulement relève du processus métonymique. Par suite de l'absence de distinction entre la signification proprement dite et la référence, on y a mêlé des faits qui appartiennent à la catégorie de la synecdoque, des faits qui relèvent du processus métaphorique et d'autres qu'il ne semble pas légitime de considérer comme des tropes. Il est donc impossible au sémanticien de se servir de cette notion composite, du moins en lui gardant l'extension qu'elle a en rhétorique.

Il n'est peut-être pas certain qu'il n'y ait aucun avantage à conserver la notion de synecdoque, à condition toutefois de la limiter strictement aux deux catégories traditionnelles de la synecdoque de la partie et de la synecdoque du tout. En effet, bien qu'on se trouve dans ces deux cas devant un processus métonymique, il faut bien reconnaître qu'il s'agit de métonymies un peu particulières. Elles se distinguent par la relation d'inclusion qui lie le terme figuré au terme propre dont il apparaît comme le substitut. Il semble bien que le type particulier de cette relation référentielle entraîne une certaine différence du mécanisme linguistique que nous ne sommes pas arrivés à déterminer précisément, mais que par une première approche on peut analyser comme une prédominance de la relation référentielle sur le procédé d'ellipse qui la traduit dans le discours, lors de l'interprétation du message.

Même si la distinction entre métonymie et synecdoque (au sens restreint) ne semble pas fondamentale pour le sémanticien, on peut penser qu'elle revêt une certaine importance en stylistique. L'affirmation de ROMAN JAKOBSON que « c'est la prédominance de la métonymie qui gouverne et définit effectivement le courant littéraire qu'on appelle « réaliste » » est sans doute discutable, puisqu'on trouve une fréquence considérable des métonymies dans l'œuvre de Racine, en qui il est difficile de voir un représentant typique d'une esthétique réaliste ; en revanche, il semble que cette affirmation soit parfaitement fondée si l'on remplace « métonymie » par « synecdoque » ; peut-être faudrait-il encore préciser « synecdoque de la partie ».

Bien qu'il soit sans doute excessif d'abandonner totalement la notion de synecdoque, il faut bien reconnaître que l'étude critique des catégories traditionnelles de la rhétorique confirme l'existence d'une organisation bipolaire du système des tropes, avec deux mécanismes bien différenciés, celui de la métaphore et celui de la métonymie.

* * *

Ces remarques sur la synecdoque invitent à réfléchir sur ce qu'il faut entendre par *dénomination normale*, ou, si l'on préfère, par *sens propre*. En effet, tous les emplois auxquels la rhétorique traditionnelle donne l'appellation de synecdoque sont considérés comme des tropes, « figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot ». DUMARSAIS commente immédiatement cette définition d'une manière très pertinente : « ainsi, pour entendre ce que c'est qu'un *Trope*, il faut commencer par bien comprendre ce que c'est que la signification propre d'un mot ». Mais, si le problème est bien posé, la solution esquissée par DUMARSAIS est moins satisfaisante. FONTANIER lui reprochait déjà de confondre sens propre et sens primitif, en ne distinguant pas ce que nous appelons aujourd'hui synchronie et diachronie. Pour y voir plus clair, il est préférable de partir, non du mot comme le fait DUMARSAIS, mais de la chose qu'il faut nommer : le problème de la dénomination normale, inverse de celui du sens propre, présente l'avantage de correspondre plus nettement aux préoccupations profondes de la rhétorique traditionnelle, en envisageant l'utilisation du vocabulaire dans sa fonction référentielle plutôt que dans une perspective de sémantique structurale.

Il semble que la rhétorique traditionnelle se fasse de la dénomination normale une idée ponctuelle : à une réalité donnée correspondrait une seule dénomination normale, toutes les autres dénominations étant des tropes. Si l'on veut désigner un fauteuil d'un type particulier, une bergère par exemple, on peut admettre, en adoptant ce point de vue, que la dénomination normale sera « fauteuil » ; toute autre dénomination étant alors considérée comme un trope, il peut être commode de ranger le substitut possible « siège » dans la catégorie de la synecdoque du genre, et « bergère » dans celle de l'espèce (il est entendu que l'on fait ici abstraction de ce qu'il pourrait y avoir de métaphorique ou de métonymique dans le terme « bergère »). Mais, à y regarder de près, « siège » et « bergère » sont des dénominations aussi normales que « fauteuil » : la dénomination normale n'est donc pas nécessairement ponctuelle, et il est de nombreux cas où, si l'on peut s'exprimer ainsi, elle est linéaire, c'est-à-dire qu'elle comprend l'ensemble des termes situés sur un axe qui va du particulier au général, du concret à l'abstrait :

bergère	fauteuil	siège	meuble	chose
reINETTE		pomme	fruit	dessert

Il suffit de tenir compte de ce caractère de la dénomination normale pour que ne se pose plus le problème des fausses synecdoques de l'espèce et du genre. Que la rhétorique classique ait introduit là une conception erronée ne doit cependant pas nous empêcher de tirer profit de tout ce qu'elle nous apprend par ailleurs sur les tropes essentiels, la métaphore et la métonymie.